

Demande de dérogation pour une inscription tardive Année universitaire 2016-2017

La demande d'inscription administrative tardive ne concerne que les étudiants **admis** dans une formation, de droit ou après un dossier de candidature Equiv ou autre (sauf situations dérogatoires, cf. arrêté du Président) :

- pour une 1^{ère} inscription ou réinscription en licence, DUT, LP et filières ingénieurs : après le 2 octobre 2016 ;
- pour une 1^{ère} inscription ou réinscription en master : après le 14 octobre 2016.

Cette demande doit être déposée auprès de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE), 27 rue Marcoz - BP 1104 - 73011 CHAMBERY CEDEX ou envoyée par courriel à : scol-m@univ-smb.fr

Nom Prénom

Date et lieu de naissance

Nationalité (si hors EEE, indiquer le n° d'inscription sur Campus France)

Adresse actuelle :

.....

.....

.....

Adresse courriel

Tél. fixe : Tél. portable :

N° étudiant USMB (si vous avez déjà été inscrit antérieurement) :

Formation sollicitée :

Motif et justification du retard :

.....

.....

Formation suivie en 2015-2016 :

Etablissement :

Fait à, le

Signature du demandeur

Pièces à joindre obligatoirement à ce formulaire :

- lettre de motivation expliquant le retard ;
- toute pièce permettant de justifier l'inscription tardive ;
- copie de la carte nationale d'identité ou passeport ;
- en cas de 1^{ère} inscription à l'USMB, copie de la lettre d'acceptation dans la formation, le cas échéant.

Avis du directeur de la composante	Avis du président de l'USMB
<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE Motif : Date et signature :	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉE <input type="checkbox"/> REFUSÉE Motif : Date : Pour le Président et par délégation, le Vice-président formation et vie universitaire <div style="text-align: right;">Philippe GALEZ</div>